

Yannick KERLOGOT  
Député des Côtes d'Armor  
4<sup>ème</sup> circonscription

Guingamp, le 24 février 2021

Ministère de l'Éducation Nationale,  
De la Jeunesse et des Sports  
Monsieur Jean-Michel Blanquer, Ministre  
110 rue de Grenelle  
1 place Beauvau  
75357 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Le 23 mai 1977, un projet d'école associative tout en langue bretonne se concrétisait avec l'ouverture d'une première classe maternelle à Lampaul-Ploudalmézeau ; elle n'accueillait que cinq élèves. Quarante ans plus tard, Diwan est devenu un vaste réseau d'enseignement par immersion, privé sous contrat, qui comprend plus de quarante écoles, une demi-douzaine de collèges et deux lycées qui scolarisent plus de quatre mille élèves.

Diwan est devenu le symbole d'une énergie militante portée par des parents d'élèves et autres bénévoles pour que vive la langue bretonne. En quarante ans des milliers d'enfants ont été scolarisés dans ces écoles immersives. Il est utile de rappeler qu'il fut envisagé, un temps, leur intégration dans le service public de l'Éducation par le Ministre Jacques Lang. La tentative avorta pour diverses raisons, contraignant les acteurs de Diwan à de nombreux « bricolages » relevant souvent de la survie... Pour autant, nous nous devons de souligner une réussite éducative confirmée par les différents classements annuels.

J'ai eu par ailleurs le plaisir de vous remettre, lors d'une séance de Questions au Gouvernement, un exemplaire du livre « Diwan, 40 ans déjà », fruit de la thèse de Fanny Chauffin portant sur la pédagogie et la créativité de Diwan. La légitimité de ce réseau d'enseignement gratuit et laïc n'est plus à démontrer.

La veille de votre déplacement à Brest, le 11 janvier dernier, à l'occasion du One Planet Summit, le journal Le Télégramme vous consacrait un article et titrait à la Une votre propos : « Vive les langues régionales, vive le Breton ! ».

Les député.es breton.nes de la majorité que nous sommes ont entendu vos encouragements et les ont relayés, en rappelant notamment les 26 nouveaux ETP consacrés aux langues régionales sur la trentaine créée en septembre dernier dans l'Académie de Rennes pour le premier degré. Nous avons également rappelé votre décision de missionner le Cned, à compter de la rentrée prochaine, sur l'enseignement à distance dans les lycées où le breton n'est pas dispensé. Votre initiative, moyennant la loi « Pour une Ecole de la Confiance » d'élargir le versement du forfait scolaire en direction des établissements privés sous contrat a été communiquée dans nos circonscriptions.

Et pourtant, quelle ne fut pas notre incompréhension en apprenant que l'Académie de Rennes n'allait plus, à la rentrée prochaine, octroyer d'heures spécifiques pour l'enseignement de la langue bretonne dans les collèges Diwan au motif qu'elle est « le vecteur de communication de l'ensemble des enseignements à l'exception des disciplines linguistiques autres que le breton ». Ainsi la dotation de 3 heures par classe est revue et passerait à 3 heures par niveau, soit une suppression de 30h pour l'ensemble des collèges concernés.

Nous entendons vous alerter Monsieur le Ministre : cette décision est totalement inappropriée. La Langue Basque fait l'objet d'un enseignement spécifique de 4h/semaine dans chaque classe des collèges concernés. Une mobilisation de 1500 personnes à Brest, samedi dernier, a traduit le sentiment de colère que porte cette décision auprès des familles concernées. Il ne vous échappera pas qu'une telle annonce, ici en Bretagne, à quelques mois des échéances électorales, prend une dimension politique qu'il nous est impossible de soutenir.

Nous souhaitons vous rencontrer, Monsieur le Ministre, pour prendre le temps de l'échange et faire le point sur ce qui pourrait mettre à mal tous les efforts entrepris par votre ministère en direction du Breton depuis le début du quinquennat.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.

Yannick Kerlogot,

Député.

**Liste des cosignataires :**

Sandrine Le Feur, députée du Finistère

Liliana Tanguy, députée du Finistère

Graziella Melchior, députée du Finistère

Jean-Michel Jacques, député du Morbihan

Hervé Pellois, député du Morbihan

Eric Bothorel, député des Côtes d'Armor

Didier Le Gac, député du Finistère

Nadège Havet, sénatrice du Finistère

Pierre Karleskind, député européen

Annaïg Le Meur, députée du Finistère

Gael Le Bohec, député d'Ille-et-Vilaine

Christine Cloarec, députée d'Ille-et-Vilaine

Jimmy Pahun, député du Morbihan

Laurence Maillard-Méhaignerie, députée d'Ille-et-Vilaine  
Erwan Balanant, député du Finistère  
Bruno Joncour, député des Côtes d'Armor  
Hervé Berville, député des Côtes d'Armor  
Nicole Le Peih, députée du Morbihan  
Gwendal Rouillard, député du Morbihan  
Jean-Charles Larsonneur, député du Finistère